Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	16-3092-0	**Numéro de la version :**	16.04
Date de parution :	2026/09/30	**Remplace la version datée de :**	2026/07/03

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ 5200-POUR BATEAUX, BLANC, PN 05203, PN 05206, PN 06500, 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

7000000623	7010325697	LB-T100-0189-6	60-4100-0946-2	60-4100-0947-0
60-4100-0967-8	60-4300-5026-4	60-4300-5027-2	60-4300-5028-0	60-9800-3622-6
60-9800-4298-4	60-9800-4299-2	60-9800-4300-8	60-9800-4301-6	60-9801-0556-7
60-9801-0843-9	62-5225-5236-3	62-5239-5230-7	62-6500-5230-1	70-0064-1000-8
FS-9100-3614-4	LB-T000-0006-0	UU-0036-4221-0	UU-0036-4223-6	XD-0055-2983-4
XS-0414-1675-0				

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
ADHÉSIF MASTIC POUR BATEAUX

Utilisation spécifique
Adhésif mastic de polyurethane; pour bateaux.

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :

60410009470; 60980108439, XS041416750

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Toxicité aiguë (inhalation) : Catégorie 4.
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1A.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Carcinogénicité : Catégorie 1B.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'inhalation, Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les vapeurs. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires ou en cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymere d'uréthane	68611-34-7	30 - 60	α,α',α''-Propane-1,2,3-triyltris{ω-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]} polymérisé avec le diisocyanate de m-tolylidène et l'α-hydro-ω-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)], terminé par le groupe isocyanate
Talc	14807-96-6	15 - 40 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5 - 10 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO2)
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	1 - 5 Secret Fabrication *	Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle
Silice Sublimée	112945-52-5	1 - 5	Silice amorphe sublimée exempte de cristaux
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 - 3	Oxyde de zinc (ZnO)
Alkyl isocyanate silane	85702-90-5	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	ISOCYANATE D'ALKYLSILANE
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	4420-74-0	0.1 - 1	Triméthoxysilylpropane-3-thiol-1
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	26471-62-5	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Diisocyanate de m-tolylidène
Toluène	108-88-3	<= 0.75	Pas de données disponibles
Heptane	142-82-5	<= 0.25	Heptane
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	822-06-0	< 0.015	Diisocyanate d’hexaméthylène

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n’a pas été divulguée puisqu’il s’agir d’un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Isocyanates	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Oxydes de soufre	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentre et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Garder au frais. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
Heptane, isomères linéaires et ramifiés	142-82-5	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:400 ppm	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	26471-62-5	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):0.001 ppm;STEL(fraction inhalable et vapeur):0.005 ppm	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	822-06-0	ACGIH	MPT:0.005 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Légère Uréthane
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,36 g/ml
Densité relative	1,36 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*

Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	220 588 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	2,9 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	40 g/l [*Méthode de test:*testé selon méthode EPA 24]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.
Amines
Alcools
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur

la santé :

Inhalation :
Nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Talc, ne contenant pas amiante ou fibres asbestiformes (inhale)	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	26471-62-5	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Toluène diisocyanates	26471-62-5	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >10 - =20 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Silice Sublimée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg

Silice Sublimée	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice Sublimée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Dermale	Lapin	LD50 15 000 mg/kg
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Ingestion	Rat	LD50 11 000 mg/kg
Alkyl isocyanate silane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Alkyl isocyanate silane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Mouris	LC50 0,12 mg/l
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Dermale	Lapin	LD50 > 9 400 mg/kg
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,35 mg/l
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Heptane	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Heptane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 33,5 mg/l
Heptane	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Dermale	Lapin	LD50 2 170 mg/kg
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Dermale	Rat	LD50 > 7 000 mg/kg
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,124 mg/l
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 0,124 mg/l
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 746 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	**Espèces**	**Valeur**
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Silice Sublimée	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Hommet et animal	Irritation minimale.
Alkyl isocyanate silane	Lapin	Irritation minimale.
Toluène	Lapin	Irritant

DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Lapin	Irritant
Heptane	Jugement professionnel	irritant légère
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Silice Sublimée	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Lapin	Irritant grave
Alkyl isocyanate silane	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant modéré
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Lapin	Corrosif
Heptane	Composants similaires	irritant légère
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
Silice Sublimée	Hommet et animal	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Hommet et animal	Non classifié
Alkyl isocyanate silane	Cochon d'Inde	sensibilisant
Toluène	Cochon d'Inde	Non classifié
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Hommet et animal	sensibilisant
Heptane	Composants similaires	Non classifié
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Cochon d'Inde	sensibilisant
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Multiple espèces animales.	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié
Alkyl isocyanate silane	classification officiel	sensibilisant
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Humain	sensibilisant
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Hommet et animal	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène

Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Silice Sublimée	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Alkyl isocyanate silane	In Vitro	N'est pas mutagène
Alkyl isocyanate silane	In vivo	N'est pas mutagène
Toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In vivo	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Heptane	In Vitro	N'est pas mutagène
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	In Vitro	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In Vitro	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Talc	Dermale	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Cancérigène
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène
Silice Sublimée	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation	Hommet et animal	Non-cancérogène
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Ingestion	Multiple espèces animales .	Cancérigène
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Silice Sublimée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509	1 génération

				mg/kg/jour	
Silice Sublimée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice Sublimée	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	2 génération
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	2 génération
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	29 jours
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	7 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	7 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,014 mg/l	4 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Heptane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Heptane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Heptane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	sang	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Talc	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.			
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Silice Sublimée	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Silice Sublimée	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Oxyde de zinc	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Oxyde de zinc	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,48 mg/l	2 semaines
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,48 mg/l	2 semaines
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,48 mg/l	2 semaines
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,48 mg/l	2 semaines
Alkyl isocyanate silane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Alkyl isocyanate silane	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Alkyl isocyanate silane	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Alkyl isocyanate silane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Alkyl isocyanate silane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions	Humain	Niveau sans effet nocif	empoisonnement et / ou

			répétées ou d'une exposition prolongée.		observé Pas disponible	abus
Toluène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
Toluène	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation \| Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif	14 jours

					observé 600 mg/kg/jour	
Toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour	4 semaines
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé 0 mg/l	exposition professionnel le
Heptane	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,15 mg/l	30 semaines
Heptane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,5 mg/l	16 semaines
Heptane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,2 mg/l	26 semaines
Heptane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,2 mg/l	26 semaines
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	29 jours
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	29 jours
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	29 jours
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	29 jours
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	29 jours
(Gamma-Mercaptopropyl)triméthoxysilane	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	29 jours
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	3 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	3 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0014 mg/l	4 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	2 années

					observé 0,0012 mg/l	
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	7 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,001 mg/l	90 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Toluène	danger d'aspiration
Heptane	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	16-3092-0	**Numéro de la version :**	16.04
Date de parution :	2026/09/30	**Remplace la version datée de :**	2026/07/03

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca